



École Gilles-Vigneault
11 400, avenue de Poutrincourt
Montréal, (Québec), H3M 1Z7
Téléphone : (514) 596-5298
gillesvigneault@csdm.qc.ca

ANNEXE
2005, rue Victor-Doré
Montréal, (Québec), H3M 1S4
Téléphone : (514) 596-5298
poste 1103

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 6 juin 2023
à 18h00

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
1. Ouverture de l'assemblée		Ouverture de l'assemblée à 18h23.
2. Mot de bienvenue et vérification des présences et du quorum		<p>PRÉSENCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • France Morais, directrice • Kiléka Coulibaly, présidente, parent • Kamel Zerrouki, parent • Rachel Pagé, parent • Caroline Couture, secrétaire d'école • Madiama Ndiaye, vice-président, parent • Marie-Claude Martel, parent • Pascale Petit, Directrice Adjointe • Darline Raymond, enseignante • Charles Daher, enseignant <p>• ABSENCES : Aucune</p>
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Ordre du jour	<p>L'ordre du jour est lu et approuvé.</p> <p>Proposé par Kamel Zerrouki, secondé par Darline Raymond. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</p>
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion	Procès-verbaux des séances du 16 mai 2023	<p>Coquilles repérées :</p> <p>7.2 Troisième Toute augmentation 16. Zenbu</p> <p>Elles seront corrigées.</p> <p>Proposé par Kamel Zerrouki, secondé par Charles Daher. Sur proposition dûment appuyée. Adoptés à l'unanimité.</p>
5. Points de suivis		<p>Pourcentage des parents n'ayant pas acquitté les frais de scolarité</p> <p>Environ 60 parents n'ont pas acquitté les frais à ce jour. Des rappels additionnels seront faits et les frais impayés demeurent à leur compte. À défaut de paiement, les dossiers seront transmis au service de recouvrement.</p>
6. Mot de la Présidente		<p>L'année s'achève. Nous soulignons le départ de Pascale et Rachel.</p> <p>La Présidente nous rappelle de compléter l'attestation de formation pour les membres parents du CÉ.</p> <p>Madame Morais nous retournera le lien pour que ceux qui ne l'ont pas fait puissent compléter l'attestation.</p>
7. Parole au public		Aucun membre du public n'est présent.
8. Mot de la direction		

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
8.1 Budget 2023-2024 – Pro Forma (Adoption)	Budget 2023-2024 Pro Forma	<p>Le rapport détaillé du budget pro forma est joint au présent procès-verbal. Madame Morais présente les différents items du budget de fonctionnement. Le budget sera ajusté selon la clientèle réelle qui sera présente au début de l'année scolaire 2023-2024.</p> <p>Proposé par Kéléka Coulibaly, secondé par Madiama Ndiaye. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</p>
8.2 Projet éducatif 2023-2027 (Adoption)	Projet éducatif 2023-2027	<p>Les participants ont reçu un document résumant le Projet Éducatif tel que convenu avec les différents intervenants de l'école. Ce document est joint au présent procès-verbal. Madame Morais détaille les différents items inclus au Projet Éducatif, dont les caractéristiques de l'Environnement externe et interne de l'École, les forces et les vulnérabilités du milieu. Le choix qui est fait est de travailler principalement sur l'écriture, en continuité avec l'objectif précédent. L'objectif établi est d'augmenter la proportion des élèves ayant 70% et plus de 5% en écriture, soit de 61.8% à 66.8% des élèves.</p> <p>Proposé par Marie-Claude Martel, secondé par Kéléka Coulibaly. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</p>
8.3 Plan de lutte – (Adoption – Résolution)		<p>Une enquête a été faite auprès des élèves et des professeurs en collaboration avec des étudiants de l'Université Laval. Le document résumant l'enquête et la cible est joint au présent procès-verbal. Celle-ci avait pour but d'établir une cible pour la réduction de la violence à l'école. La cible établie cette année est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire la violence verbale subie pour l'ensemble de nos élèves en fréquence et en nombres de victimes. <p>Indicateurs retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des élèves victimes de violence verbale de 5% d'ici mars 2024. - Réduction de la fréquence des situations de violence verbale dans une année de souvent à quelque fois. <p>Proposé par Kamel Zerouki, secondé par Charles Daher. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</p>

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
8.4 Sorties éducatives – Tableau consolidé (Approbation)	Tableau consolidé des sorties éducatives	<p>Le tableau consolidé des sorties éducatives de l'année est joint au présent procès-verbal.</p> <p>Une sortie est ajoutée : Visite dans le Vieux-Port afin de faire un tour de Grande Roue. Les billets ont été gagnés par l'enseignante du Groupe 63.</p> <p>Proposé par Madiama Ndiaye, secondé par Kiléka Coulibaly. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</p>
8.5 Sollicitation d'une somme d'argent – Sortie des finissants (Approbation)		<p>Les titulaires des classes de 6^e année ont préparé une lettre afin de requérir une somme de 10\$ par enfant aux parents pour la fête de fin d'année.</p> <p>Proposé par Darline Raymond, secondé par Rachel Pagé. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</p>
8.6 Mesures protégées (Adoption – Résolution)	Résolution concernant les mesures protégées	<p>L'École a reçu un financement pour les mesures protégées : 68 779,00\$ (collations, bien-être à l'école (projet proposé par les enseignants d'éducation physique pour faire bouger le personnel afin que les élèves voient que les adultes sont actifs), programme de tutorat, sorties culturelles)</p> <p>Une résolution est jointe au présent procès-verbal afin d'approuver ces budgets.</p> <p>Proposé par Marie-Claude Martel, secondé par Darline Raymond. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</p>
8.7 Règles de fonctionnement du SDG en 2023-2024 (Adoption)	Règles de fonctionnement du Service de garde (2023-2024)	<p>Les règles seront modifiées afin d'inclure l'intégration du diner pour les élèves de la maternelle, la 1^{re} et 2^e année, afin d'augmenter les frais du service de diner en raison de l'intégration et afin d'inclure un droit de sortie dans le quartier.</p> <p>La signature sera obligatoire pour venir récupérer un enfant en fin de journée au service de garde.</p> <p>Proposé par Marie-Claude Martel, secondé par Kamel Zerouki. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</p>
8.8 Décision d'instaurer le diner intégré pour les élèves du préscolaire jusqu'en 2^e année (Approbation)		<p>Il est proposé pour l'année 2023-2024 que les élèves de la maternelle, 1^{re} et 2^e année qui sont au service du diner soient intégrés avec les élèves du service de garde afin qu'ils puissent dîner en plus petits groupes, avec des éducatrices plutôt que des surveillants.</p> <p>Proposé par Kiléka Coulibaly, secondé par Madiama Ndiaye. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</p>

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
8.9 Proposition de contribution financière pour la surveillance des élèves (Approbation)		<p>Les coûts du service de dîner seront augmentés de 0.25\$ pour que l'intégration soit mise en place.</p> <p>Proposé par Darline Raymond, secondé par Charles Daher. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.</p>
8.10 Rapport annuel de gestion – Conseil d'établissement (Approbation)		<p>Le rapport sera complété et transmis aux membres pour leur information et approbation d'ici le 30 juin 2023.</p>

Mots des représentants		
9. Mot du représentant des enseignants – Charles Daher et Darline Raymond		<p>C'est la fin de l'année, il y a des sorties, de la correction, etc. Il y a des réussites, malgré les défis. Les enseignants sont fiers de leurs élèves en raison des progrès accomplis.</p>
10. Mot de la représentante des professionnelles		<p>Madame Morais nous indique qu'il y aura quatre orthophonistes : Lina, Liana et Marianne et une nouvelle orthophoniste à deux jours par semaine. Il y aura une deuxième psychoéducatrice deux jours par semaine. Il y aura une deuxième orthopédagogue également.</p>
11. Mot de la représentante du personnel de soutien		<p>Les effets scolaires seront à payer à l'Annexe au mois d'août. Les parents seront encouragés à payer par internet ou par carte de débit pour éviter la manipulation de l'argent.</p>
12. Mot du technicien du service de garde		<p>L'équipe du service de garde est vraiment très bien cette année.</p>
13. Mot de la représentante du Comité de parents de la CSSDM		<p>Conseil d'administration : La désignation des parents devait avoir lieu et les trois fois (régulière et deux tentatives de réunion extraordinaire), il n'y a pas eu quorum. Il n'y a donc pas de nouveaux parents au CA. Les parents actuels sont en poste jusqu'au 1^{er} juillet. Lorsqu'il n'y a pas quorum, aucune décision ne peut être prise.</p>
14. Varia		<p>Terrain de soccer : Madame Morais doit compléter le formulaire avec le Comité de cours d'école. Il doit être complété pour le mois de novembre prochain. À suivre.</p>

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		La table de concertation d'Ahuntsic Cartierville a nommé un nouveau directeur alors des nouvelles ICS sont espérées.
15. Levée de l'assemblée		Levée de l'assemblée à 19h57. L'assemblée générale des parents aura lieu le mardi 12 septembre 2023.

Kiléka Coulibaly

Kiléka Coulibaly, présidente

Marie-Claude Martel, secrétaire

France Morais, directrice

Nom de votre établissement

Canevas de consignation temporaire du projet éducatif

2023-2027

VERSION DU PRIMAIRE

Adaptation d'un outil produit par :
Mireille Houle, conseillère pédagogique à la FGA
Marc Plamondon, conseiller pédagogique à la FP

Environnements interne et externe (Contexte)

Environnement interne :

Environnement externe :

Canevas provisoire de rédaction pour les projets éducatifs 2023-2027

Forces et zones de vulnérabilité (liste à puces)

FORCES	ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Canevas provisoire de rédaction pour les projets éducatifs 2023-2027

Enjeux, orientations, objectifs (Au besoin, utilisez les espaces ci-dessous selon votre scénario)

Enjeu :

Orientation :

OBJECTIF :

VERBE À L'INFINITIF	INDICATEUR			CIBLE (%)	ÉCHÉANCE
	DONNÉES À OBSERVER	POPULATION CONCERNÉE	LIEN AVEC L'ENJEU		
				de _____ à _____	D'ICI JUIN 2027

OBJECTIF :

VERBE À L'INFINITIF	INDICATEUR			CIBLE (%)	ÉCHÉANCE
	DONNÉES À OBSERVER	POPULATION CONCERNÉE	LIEN AVEC L'ENJEU		
				de _____ à _____	D'ICI JUIN 2027

Canevas provisoire de rédaction pour les projets éducatifs 2023-2027

Enjeux, orientations, objectifs (Au besoin, utilisez les espaces ci-dessous selon votre scénario)

Enjeu :

Orientation :

OBJECTIF :

VERBE À L'INFINITIF	INDICATEUR			CIBLE (%)	ÉCHÉANCE
	DONNÉES À OBSERVER	POPULATION CONCERNÉE	LIEN AVEC L'ENJEU		
				de _____ à _____	D'ICI JUIN 2027

OBJECTIF

VERBE À L'INFINITIF	INDICATEUR			CIBLE (%)	ÉCHÉANCE
	DONNÉES À OBSERVER	POPULATION CONCERNÉE	LIEN AVEC L'ENJEU		
				de _____ à _____	D'ICI JUIN 2027

Canevas provisoire de rédaction pour les projets éducatifs 2023-2027

Annexe I : Définitions

CONTEXTE

La connaissance du contexte constitue la pierre angulaire de la démarche d'élaboration du projet éducatif. Ce dernier doit comporter **une analyse des environnements externe et interne** dans lesquels évolue l'établissement d'enseignement.

FORCES ET ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Les forces et les zones de vulnérabilité d'un établissement sont issues de l'analyse du contexte et représentent des atouts ou des défis que le centre devra considérer lors de l'élaboration de ses objectifs et de ses moyens. Elles sont normalement présentées sous la forme de courts énoncés et au nombre de 5 à 10 pour chaque catégorie (forces/zones de vulnérabilité).

ENJEU

Un enjeu découle du contexte. Il sert à structurer les objectifs. Dans le contexte de la rédaction des plans d'action, **un enjeu consiste dans un défi ou une problématique que l'on souhaite régler ou voir évoluer**. Il doit être formulé dans un bref énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe.

Références :

*Le projet éducatif (En ligne, 2023)
CSSDM, Le projet éducatif*

ORIENTATION

Une **orientation** permet à une organisation **d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission**. Elle traduit les priorités de l'organisation. **Elle est rattachée à un enjeu** et présente les caractéristiques suivantes :

- elle est introduite par **un seul verbe d'action**;
- elle véhicule **une idée maîtresse**;
- elle est **claire et concise**.

Références :

*Guide - Le projet éducatif (2022, p.11)
ministère de l'Éducation*

OBJECTIF

Un **objectif** constitue un **engagement prioritaire de l'établissement** d'enseignement pour la période couverte par le projet éducatif. Il énonce les changements précis et mesurables que l'établissement d'enseignement souhaite effectuer. Il est **formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs pour les élèves**, jeunes et adultes, et constitue la base de la reddition de compte. Il présente généralement les caractéristiques suivantes :

- il est introduit par un seul verbe d'action;
- il véhicule une seule idée;
- il précise la population étudiante ciblée;
- il rend explicites les résultats visés.

Références :

*Guide - Le projet éducatif (2022, p.11)
ministère de l'Éducation*

Canevas provisoire de rédaction pour les projets éducatifs 2023-2027

INDICATEUR

Pour chacun des objectifs, il faut choisir des indicateurs et des cibles. Un **indicateur** est une information ou **une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis** dans l'atteinte d'un objectif. [...] Un indicateur présente généralement les caractéristiques suivantes :

- il est **précis et clair** par rapport aux résultats visés;
- il permet de mesurer **un seul aspect à la fois**;
- il **repose sur des données fiables et récurrentes**.

Références :

Guide - *Le projet éducatif* (2022, p.12)
ministère de l'Éducation

CIBLE

Une **cible** est associée à un indicateur et désigne le résultat visé en fonction de l'objectif. Elle **est précise** et normalement quantifiable, mais on peut fixer une cible qualitative lorsque la mesure s'avère inapplicable ou inappropriée. Il peut être justifié de déterminer des cibles intermédiaires pour certains objectifs en vue d'effectuer un meilleur suivi durant la période couverte par le projet éducatif.

- Elle **indique l'échéancier** pour l'atteinte.
- Elle **précise** le niveau attendu.

Références :

Guide - *Le projet éducatif* (2022, p.12)
ministère de l'Éducation

Annexe II : Liste des verbes autorisés

Liste des verbes autorisés sur la plateforme de consignation des projets éducatifs

- Accroître
- Atteindre
- Augmenter
- Diminuer
- Obtenir
- Réduire
- Rehausser

Cible - Plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2023-2024

Rappel des vulnérabilités relevées:

Chez les élèves :

- 60 à 70% des élèves du 2e et 3e cycle (régulier) ont entendu des élèves se dire des insultes souvent ou très souvent cette année.
- 58% des élèves du 2e et 3e cycle (régulier) ont vu des élèves se battre souvent ou très souvent cette année.
- 56,7% des élèves de 3e année se sont faits insulter souvent ou très souvent cette année.
- 56% des élèves de 3e année se sont faits frapper (coups de pied ou de poing) souvent ou très souvent cette année.
- 45% des élèves de 3e année se sont faits rejeter souvent ou très souvent cette année.
- 33% des élèves de 4-5-6e année ont entendu un élève être impoli avec un adulte de l'école souvent ou très souvent cette année.

Chez les membres du personnel:

- 45% des membres du personnel sont plutôt d'accord ou très d'accord que la violence est un problème dans l'école.
- 69,4% nomment avoir subi de l'impolitesse de la part d'un ou des élève.s souvent ou très souvent cette année.
- 22,5% affirment avoir été frappés par un ou des élève.s souvent ou très souvent cette année.

Cible proposée

**Réduire la violence verbale subie pour l'ensemble de nos élèves,
en fréquence et en nombre de victimes.**

Indicateurs de réussite:

- 1) Réduction du % d'élèves victimes de 5% d'ici mars 2024.**
- 2) Réduction de la fréquence des situations de violence verbale dans une année de SOUVENT à QUELQUE FOIS.**

Préparation budgétaire - Exercice 2023-2024 - Formation générale jeune

2023-05-30

RAPPORT ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Numéro d'établissement: 100145

École Gilles-Vigneault

SOMMAIRE PAR RUBRIQUES

	2022-2023		PRO FORMA			FINAL			ÉCART		
	EFFECTIF	BUDGET	EFFECTIF REG.	BUDGET SAIS.	CONT. EMPL.	EFFECTIF REG.	BUDGET	CONT. EMPL.	EFFECTIF REG.	BUDGET	CONT. EMPL.
Budget régulier (fonds 1)	53,500	4 763 060	51,500	0,000	4 072 227	534 376	51,500	0,000	4 072 227	534 376	0,000
Mesures probantes et innovantes (Fonds 3)	1,350	137 746	0,040	0,000	130 281	449	1,340	0,000	116 319	14 411	1,300
Agir autrement (Fonds 5)	0,000	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0	0,000
École montréalaise (Fonds 7)	0,400	69 180	0,260	0,000	72 563	2 792	0,300	0,000	72 334	3 021	0,040
Opération solidarité (Fonds 8)	0,380	38 768	0,345	0,000	42 939	3 747	0,085	0,110	44 823	1 863	-0,260
Allocations supplémentaires (Fonds 6)	3,500	438 940	3,692	1,930	372 961	57 473	3,312	1,620	379 603	50 831	-0,380
Total budget établissement	59,130	5 447 694	55,837	1,930	4 690 971	598 837	56,537	1,730	4 685 306	604 502	0,700
Service de garde : Budget dépenses (fonds 6)	8,904	451 982	0,000	9,547	391 469	63 013	0,000	9,547	391 469	63 013	0,000
Service de garde : Budget revenus (Fonds 6)	0,000	451 982	0,000	0,000	454 482	0	0,000	0,000	454 482	0	0,000
Autofinancement : Budget dépenses (Fonds 2)	0,000	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0	0,000
Autofinancement : Budget revenus (Fonds 2)	0,000	0	0,000	0,000	0	0	0,000	0,000	0	0	0,000

Notes:

Budget adopté le : 06 juin 2023

Signature du conseil d'établissement: Kileka Coulibaly

Date: _____



École Gilles-Vigneault

Sorties 2022-2023 Culturelles, artistiques, sportives	Date	Groupes
Visite Vieux-Montréal	9 septembre 2022	L31-L32
Maison symphonique	15 novembre 2022	31-32-33-34
Maison théâtre - Tonne de briques	24 novembre 2022	41-42-42
Maison théâtre - Attention fragile	30 novembre 2022	21-22-23-24-L12
Centre des sciences (2 autobus)	24 janvier 2023	61-62-63
Centre des sciences (2 autobus)	9 février 2023	31-32-33-34-L22
Biodôme	14 mars 2023	51-52-53-54-64
Maison Théâtre - Toqaq mecimi puwiht	5 avril 2023	A11-A12
Centre des sciences	21 mars 2023	41-42-43
Musée d'arts de ville St-Laurent	18 avril 2023	4e
Musée Armand Frappier	18 avril 2023	51-52-53-54/64
Salle Iro-Valaskakis-Tembeck	26 avril 2023	81-82-83-MA1
Maison théâtre - Aline, de l'autre côté du miroir	10 mai 2023	A11-A12
Vieux-Montréal «Festival EURÉKA»	26 mai 2023	L31-L32
Vieux-Montréal - Grande roue	15 mai 2023	63
Maison théâtre	18 mai 2023	21-22-23-24
Biodôme + Insectarium	18 mai 2023	1re + A12
Maison théâtre - Aline, de l'autre côté du miroir	26 mai 2023	A21-A32
Vieux-Montréal - «Festival EUREKA»	26 mai 2023	L31-L32
Défi aventure- Bois-de-Liesse	5 juin 2023	31-32-33-34
Camp Mariste	30 mai 2023	31-32-L22
Ste-Anne-de-Bellevue - ÉcoMuséum	6 juin 2023	81-82-83
Centre de la nature de Laval	21 juin 2023	41-42-43
Zoo de Granby	21 juin 2023	61-62-63-64-L31-L32